

Description

L'ingénieur ou l'ingénieure en architecture du paysage, principaux promoteurs de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, développent, construisent et améliorent l'espace vital de l'homme ainsi que son cadre d'habitat et d'activités. Ils s'occupent de l'organisation complète d'aménagements extérieurs, de la conception à l'exécution du projet. Leur champ d'intervention est large: du jardin privé au parc de loisirs de grandes dimensions, du réaménagement d'une rivière à la restructuration de tout un quartier.

Leurs principales activités consistent à:

Planification du paysage (plans de zones, d'urbanisme, de circulation, d'infrastructures, etc.)

- concevoir et élaborer des plans de constructions paysagères en recensant toutes les particularités et les composantes de l'aménagement du territoire et du développement des villes et villages;
- analyser les sites de construction ou de transformation, en tenant compte de tous les problèmes existants concernant le paysage: circulation, améliorations foncières, protection de la nature, conservation et restauration d'anciens espaces, paysages, arbres, jardins, etc.;

Planification d'espaces libres (jardins, parcs, aménagements urbains, aires de loisirs, etc.)

- veiller à l'équilibre naturel et à l'intégration esthétique des interventions techniques;
- organiser de manière complète des aménagements extérieurs;
- élaborer des plans de constructions paysagères, ainsi que des plantations et des maquettes;
- établir des devis et des soumissions;
- rédiger des cahiers des charges à l'intention des maîtres d'état et des clients;
- préparer des plans de mise à l'enquête (en collaboration avec l'architecte en bâtiment);
- établir des relevés de terrains avec du matériel spécifique (lunette de nivellement, équerre à prismes, etc.);
- diriger des chantiers et conduire les travaux;
- préparer la facturation et le décompte final.

Environnement de travail

Les activités des ingénieurs et ingénieures en architecture du paysage peuvent varier en fonction des secteurs d'activités: architecture des jardins, entretien et reconstitution du paysage, aménagement du territoire. Souvent amenés à travailler dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires, ils collaborent avec d'autres acteurs de l'aménagement tels que les architectes, ingénieurs civils, biologistes, urbanistes, entrepreneurs, promoteurs. En tant que chefs de projet, ils ont la responsabilité de plusieurs collaborateurs.

Formation

La formation d'ingénieur ou d'ingénieure en architecture du paysage s'acquiert dans une haute école spécialisée.

Lieux

- Genève et Jussy

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- maturité professionnelle et certificat fédéral de capacité (CFC) apparenté à la filière (agriculteur-trice, arboriculteur-trice, dessinateur-trice orientation architecture paysagère, fleuriste, forestier/ère-bûcheron/ne, horticulteur-trice, maraîcher-ère, viticulteur-trice);
- maturité professionnelle et certificat fédéral de capacité (CFC) dans un domaine non apparenté, et un an de stage professionnel dans le domaine;
- maturité gymnasiale ou spécialisée, et un an de stage professionnel dans le domaine;
- autres titres: se renseigner auprès de l'école.

Titre obtenu

- Bachelor of Science HES en architecture du paysage.

Contenu

1re année

- botanique et sol, arts, communication, représentation, histoire, végétaux et milieux, outils d'analyse et de communication, physique et matériaux, projets;

2e année

- végétaux et plantations, technique paysagère, paysage et sociologie, analyse du territoire, cadre légal et normatif, territoire, gestion et organisation, projets;

3e année

- communication graphique, gestion de chantier, jardin, espace public, conception graphique, gestion d'entreprise, projet territoire, travail de bachelor.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Bonne représentation spatiale
- Capacité d'analyse
- Esprit de synthèse
- Créativité et imagination
- Sens esthétique
- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Esprit d'initiative
- Sens de la communication

Perspectives professionnelles

Les ingénieurs en architecture du paysage trouvent principalement des emplois dans des bureaux privés d'études en paysage, d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement, dans des bureaux d'ingénieurs conseils ou d'ingénieurs en environnement, dans des entreprises de construction de parcs et jardins. Dans les services techniques de l'administration communale, cantonale ou fédérale (Parcs et promenades, Protection de la nature, Aménagement du territoire, Environnement, Urbanisme, etc.), ils ont en principe un rôle d'ingénieur conseil. Ils peuvent également enseigner dans une école professionnelle ou collaborer soit à plein temps soit à temps partiel dans un groupe régional de planification ou dans une organisation pour la protection de la nature et du paysage.

Perfectionnement

Les ingénieurs en architecture du paysage peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- divers cours sur l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'environnement proposés par les organisations du monde du travail ([Espace suisse - Association pour l'aménagement du territoire](#) à Berne ou [Communauté d'études pour l'aménagement du territoire CEAT](#) à Lausanne);
- certificats de formation continue ou postgrades en architecture et paysage, en développement durable, organisés par les hautes écoles spécialisées et les universités;
- Master of Arts en développement territorial, 2 ans à plein temps, Genève;
- Master of Science in Engineering, orientation "Planification du territoire & architecture du paysage", 1,5 an à plein temps ou 3 ans à temps partiel, Rapperswill;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement et www.orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Architecte EPF/Architecte EPF
- Architecte HES/Architecte HES
- Ingénieur en environnement EPF/Ingénieure en environnement EPF
- Ingénieur HES en génie civil/Ingénieure HES en génie civil
- Ingénieur HES en géomatique/Ingénieure HES en géomatique
- Ingénieur HES en gestion de la nature/Ingénieure HES en gestion de la nature
- Urbaniste-aménagiste/Urbaniste-aménagiste

Adresses

Fédération suisse des architectes-paysagistes (FSAP)
Secrétariat
Rue du Doubs 32
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 032 968 88 89
<http://www.fsap.ch>
<http://www.architecture-du-paysage.ch>

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA)
Site Genève
Rue de la Prairie 4
1202 Genève
Tél.: 022 546 24 00
<http://hepia.hesge.ch>

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA)
Construction et environnement
Site Lullier
Rte de Presinge 150
1254 Jussy
Tél.: 022 546 24 00
<http://www.hesge.ch/hepia>